



Réception de chantier sans la présence de l'entrepreneur

Par **Havana94**, le **24/01/2017** à **21:56**

Bonjour,
Suite à un litige avec l'entrepreneur en charge de l'aménagement de mon restaurant (retard de chantier, malfaçon....), je lui ai envoyé un courrier de mise en demeure pour réception de chantier avec une date fixe, il refuse de venir au rendez-vous et propose de retarder encore de 3 semaines alors que les travaux sont quasiment terminés. Puis-je faire une réception de chantier sans sa présence? Je fais appel à un huissier pour faire le procès verbal, peut-il refuser de le signer si je lui envoie??
Sa présence est-elle obligatoire??
Merci de vos réponses
Havana

Par **talcoat**, le **27/01/2017** à **19:17**

Bonjour,
Pour provoquer la réception il faut que les travaux soient terminés.
Si l'entrepreneur (régulièrement convoquer) ne vient pas à la réception, il faut lui notifier le procès verbal pour respecter le contradictoire.
Après se pose le problème des travaux réservés et du paiement du solde du marché...
Cordialement